

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 24 JUIN 2019

DÉLIBÉRATION N° 2019-26 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ET CONCOURS FINANCIERS

Le Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité,

- Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles L.131-8 à L.131-17, relatifs à l'Agence française pour la biodiversité, en particulier son article L.131-9-3° ;
- Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles R.131-28 à R.131-28-11, relatifs au Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité, en particulier ses articles R.131-28-6 et R.131-28-7-7° ;
- Vu le Code de l'environnement, et notamment son article R.131-30-1, relatif aux compétences du Directeur général de l'Agence française pour la biodiversité ;
- Vu la délibération n° 2017-03 du Conseil d'administration du 21 février 2017 portant délégations de pouvoir au Directeur général de l'Agence ;
- Vu la délibération n° 2017-23 du Conseil d'administration du 20 juin 2017 portant attribution de compétences à la Commission des Interventions ;
- Vu la délibération de la Commission des Interventions relatives aux propositions d'attribution de subventions et concours financiers soumises à son examen le 4 juin 2019 ;
- Vu le rapport du Directeur général de l'Agence ;

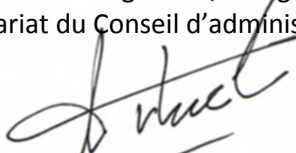
et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

ARTICLE UNIQUE :

Le Conseil d'administration approuve l'octroi des subventions et concours financiers tels que détaillés dans le tableau annexé à la présente délibération.

Le Directeur général, chargé
du secrétariat du Conseil d'administration,



Christophe AUBEL

Le Président
du Conseil d'administration,



Philippe MARTIN

Attribution de subventions et concours financiers – Réunion du Conseil d'administration du 24 juin 2019

Bénéficiaire	Montant de l'aide attribuée (€)	Objet/intitulé du projet aidé
Institut national de la recherche agronomique (<i>INRA</i>)	+162 524,00 €	Avenant - Compléments au programme d'action 2019
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation - Direction générale de l'alimentation (<i>DGAL</i>)	500 000,00 €	Campagne de communication Écophyto II+ pour l'année 2019
Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (<i>APCA</i>)	+73 875,00 €	Avenant à la convention pluriannuelle DEPHY « Réseaux FERME et EXPE – Financement pluriannuel de la cellule d'animation nationale »
Laboratoire National de métrologie et d'Essais (<i>LNE</i>)	400 000,00 €	Tranche annuelle 2019 du projet OPEROSE (<i>comparaison objective des solutions proposées par les participants au Challenge ROSE</i>)
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation - Service de la statistique et de la prospective (<i>SSP</i>)	546 643,00 €	Réalisation de l'enquête sur les pratiques culturelles en viticulture 2019
Eau d'Excellence (<i>Guadeloupe</i>)	1 050 000,00 €	Création d'une canalisation de refoulement d'eau potable entre l'UPEP de Perrin et les réservoirs de Boisvin aux Abymes
Commune de Saint-Pierre (<i>Réunion</i>)	902 851,34 €	Sécurisation de l'adduction d'eau potable du secteur de Mont-Vert les Hauts
Commune de Saint-Denis (<i>Réunion</i>)	1 783 500,00 €	Renforcement de la capacité de stockage d'eau potable sur le site du réservoir Est
Établissement des Eaux et de l'Assainissement de Saint-Martin (<i>EEASM - Saint-Martin</i>)	5 493 435,00 €	Mise à niveau des infrastructures d'eau et d'assainissement de Grand-Case
Total :	10 912 828,34 €	